

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DE CORREZE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DAMPNIAT

Délibération n° 2023-05

Nombre de Conseillers:

En exercice 14

Présents 11

Votants 12

Pouvoir de M. MARTY à M. BEYNET

Accusé de réception en préfecture
019-211906805-20230215-2023-05-DE
Date de télétransmission : 16/02/2023
Date de réception préfecture : 16/02/2023

Objet : Programme enduits voirie communale 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le quinze février à dix-huit heures quinze, le conseil municipal de la commune de DAMPNIAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARDIE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 02 février 2023

Présents: Mmes et MM BERNARDIE, BEYNET, CHABOT, GALLAND, GODART, MERAUD, OVTCHARENKO, PEJOINE-MAGNAUDET, PEREIRA, POMPIER et POIRIER.

Absents excusés : Mme RAYNAL, M. MARGERIT et M. MARTY

Secrétaire de Séance : Mme CHABOT

Monsieur le maire propose à l'assemblée un programme de travaux sur la voirie communale pour l'année 2023 dont le montant total s'élève à 91 054,48 € HT soit 109 265,38 € TTC. Le détail de la voirie concernée ainsi que les montants sont exposés dans l'annexe 1 de cette délibération.

Vu le courrier de monsieur le préfet de Corrèze en date du 13 décembre 2022 concernant la DETR 2023,

Vu la délibération de l'Agglo de Brive concernant le programme FST,

Vu le contrat de contractualisation départemental 2023-2025,

Le montant estimatif des travaux s'élève à **91 054,48 € HT** soit **109 265,38€ TTC** le projet de plan de financement de l'opération pour l'Etat, le FST et le conseil départemental s'établit comme suit :

- FST (30% + bonus) soit 16 660,00 €
- DETR (35 %) soit 31 869,07 €
- Conseil départemental : 10 000 €
- Montant total des aides : 58 529,07 €
- Commune : 32 525,41 €

Il est proposé au conseil municipal de solliciter des aides :

- de l'état pour un montant de 31 869,07 €
- de l'Agglo de Brive pour un montant de 16 660,00 €.
- du Conseil Départemental de 10 000 €

Après délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité:

- d'accepter le plan de financement pour l'année 2023
- de donner tous pouvoirs au maire pour solliciter toutes subventions
- de donner tous pouvoirs au maire pour signer et régler tous documents afférents
- d'autoriser le maire à prendre toutes les dispositions pour l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé à l'unanimité les membres présents.

Le maire,



Jean-Pierre BERNARDIE.

ANNEXE 1 – devis estimatif programme enduit voirie communale

Accusé de réception en préfecture
019-211906805-20230215-2023-05-DE
N° de dossier : 16/02/2023
Date de réception préfecture : 16/02/2023

Voie communale	Unité	Qté	Pu HT	Total HT
Route de Lacoste VC 38				
Fourniture et pose d'un caniveau grille 300 D400	ml	10,00	375,00	3750,00
			Sous total	3750,00
Route de Taurisson VC 25				
Préparation	m2	1 100,00	1,00	1100,00
Fourniture et mise en œuvre de grave émulsion	T	132,00	68,00	8976,00
Revêtement bicouche	m2	1 100,00	3,90	4290,00
			Sous total	14366,00
Route de la Vaurie VC 12				
Préparation	ml	590,00	1	590,00
Fourniture et mise en œuvre de grave émulsion	T	71,00	68 ,00	4828,00
Fourniture bicouche	m2	590,00	590,00	2301,00
			Sous total	7719,00
Route de la Rouanne VC 10				
Préparation	m2	3 850,00	1,00	3850,00
Fourniture et mise en œuvre de grave émulsion	T	462,00	68,00	31416,00
Revêtement bicouche	m2	3 850,00	3,90	15015,00
			Sous total	50 281,00
Route des Clèdes VC 30				
Preparation	m2	512,00	1,00	512,00
Fourniture et mise en œuvre de grave émulsion	T	61,50	68,00	4182,00
Revêtement bicouche	m2	512,00	3,90	1996,80
			Sous total	6690,80

Total HT	82 776,80
10% imprévu	91 054,48
Total TTC	109265,38